

## 1. PROPRIETES :

DETERQUAT APM est un produit liquide concentré formulé à base d'amine.  
DETERQUAT APM est un nettoyant alcalin fortement mouillant et complexant.

DETERQUAT APM est un désinfectant pour les circuits, canalisations, NEP et cuve-rie dans toutes les Industries agroalimentaires.

DETERQUAT APM est particulièrement adapté à un usage en laiterie avec des normes passées en condition de laiterie à 40°C (Machine à traire, lactoduc, tank à lait, ...).

DETERQUAT APM est également adapté aux activités viti-vinicoles et brassicoles avec une efficacité prouvée sur des levures spécifiques à ce domaine telles que *Saccharomyces cerevisiae*, *Brettanomyces intermedius* (*Dekkera bruxellensis*) (connue pour son effet indésirable sur l'aspect organoleptique du vin).

DETERQUAT APM convient également au domaine de la *Boulangerie*, *Viennoise-rie*, *Pâtisserie industrielle*, avec une efficacité sur la levure *Candida pelliculosa*.

DETERQUAT APM est :

- Bactéricide,
- Levuricide,

selon les normes européennes en vigueur.

La formule est autorisée sous SIMMBAD sous le N° 66246.

Conforme à la législation relative aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver en contact des denrées alimentaires. Pour cette utilisation, rinçage obligatoire . (Arrêté du 08/09/99 et ses amendements).

## 2. MODE D'EMPLOI ET EFFICACITE BIOCIDES :

S'utilise en circuit, NEP et tunnel dans tous les types d'industrie.

Utiliser le produit dilué et adapter le dosage au matériel.

Déterquat APM s'utilisé dilué de 0,5 et 3% en circulation, avec un temps d'action compris entre 5 et 30 minutes maximum, à température comprise entre 20°C ou 60°C, selon l'efficacité recherchée.

Pré rinçage à l'eau froide ou chaude potable.

introduire directement dans le système le déterquat APM dilué.

Laisser agir le temps nécessaire.

Rinçage à l'eau froide potable.

Pour des actions spécifiques et ciblées en fonction de votre secteur d'activité et de vos protocoles internes, consulter le tableau détaillé en page 2.

### Détail de l'efficacité biocide :

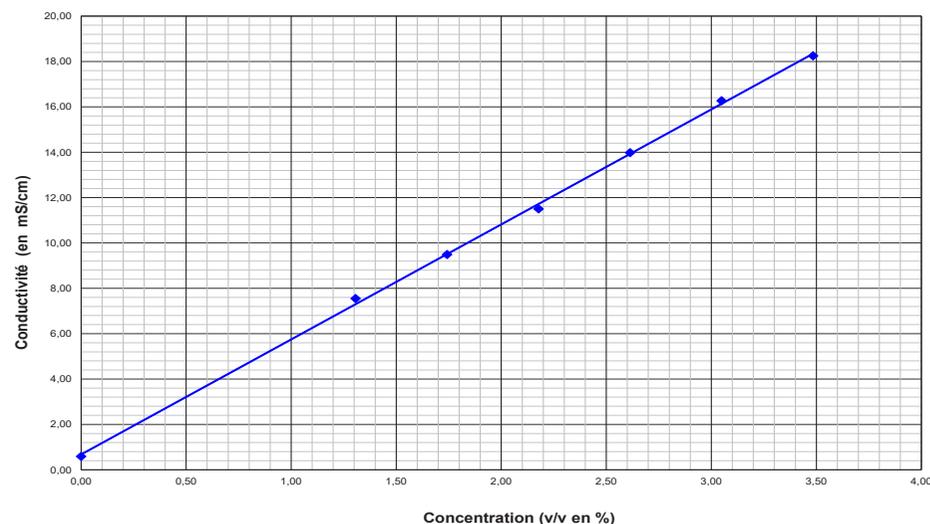
Efficacités	Normes	Conditions	Substances interférentes ou souches spécifiques	T°	Temps de contact	Dosage
Bactéricide	EN 1276	Conditions générales de saleté	3 g/L albumine bovine	20°C	30 min.	2 %
				40°C	5 min	3 %
				60°C	1 min	3 %
		Conditions de laiterie	1% lait écrémé	40°C	7 min	2 %
Levuricide	EN 1650	Conditions générales de saleté	3 g/L albumine bovine	20°C	5 min.	0,5 %
				40°C	5 min	0,5 %
		Industries Viti-vinicoles et Brasseries	<i>Brettanomyces intermedius (Dekkera bruxellensis)</i>	20°C	5 min.	0,5 %
			<i>Saccharomyces cerevisiae</i>	20°C	5 min.	1 %
		Industries de la B.V.P.	<i>Candida pelliculosa.</i>	20°C	5 min	1 %
Conditions de laiterie	1% lait écrémé	40°C	7 min	0,5 %		

### 3. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Aspect :	Liquide limpide incolore à jaune pâle.
Pouvoir moussant :	Non moussant.
pH à 1% :	> 12
Densité :	1,16 g/cm <sup>3</sup> +/- 0,03
Stockage :	Pour une conservation optimale jusqu'à la DLUO, conserver le produit à l'abri de la chaleur, de la lumière et du gel.
Type de préparation :	TP4 : Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux. SL - Concentré soluble.
Substance active :	N-(3-aminopropyl)-N-dodécyl-propane-1,3-diamine (N°CAS : 2372-82-9) à 7,80 g/kg.
Contient parmi d'autres composants (règlement (CE) n°648/2004) :	- moins de 5% de : agents de surface non ioniques - 5% ou plus, mais moins de 15% de : EDTA et sels - désinfectants

### 4. DOSAGE ET CONDUCTIVITE :

Courbe de conductivité à 25°C du DETEQUAT APM - V1  
Courbe réalisée avec une eau de dureté = 18,9°f  
avec le conductimètre WTW Cond 3110



La mesure de la conductivité, pour certains produits, est sensible à la dureté de l'eau. Bien vérifier votre dureté, et celle utilisée pour la courbe. La mesure de la conductivité se fait à 25°C et a été réalisée avec le conductimètre WTW 3110.

### 5. CONDITIONNEMENTS :

Disponible en :

- Bidon de 24kg - réf. 002071201,
- Fût de 240kg - réf. 002071203.
- Container de 1100kg - réf 002071202.

### 6. PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Produit strictement professionnel

Conforme à la législation relative aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver en contact des denrées alimentaires (Arrêté du 08/09/1999 et ses amendements). Rinçage obligatoire.

Utiliser les biocides avec précautions.

Formule déposée au centre anti-poison de Nancy (N°0712) : + 33 (0)3 83.22.50.50.

N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59.

Fiche de données de sécurité disponible sur le site : [www.hydrachim.fr](http://www.hydrachim.fr)

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet.

Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.

N° de révision 20/04/2023 V2.4-indice11